

La Plateforme pour la Vie ne compte pas abandonner sa lutte contre l'adoption des amendements en faveur de l'avortement dans certaines conditions. D'autres manifestations figurent à l'agenda des activistes afin de dissuader les parlementaires de dépénaliser l'avortement.

Depuis l'annonce de l'amendement du Abortion Act, la PPLV s'est déjà engagée dans deux actions de sensibilisation. La première avait eu lieu le lundi 14 mai dernier au centre social Marie-Reine-de-la-Paix où les parlementaires étaient invités à connaître la position des activistes réunis au sein de ce mouvement. Rappelons que seuls quelques parlementaires de la majorité gouvernementale ont répondu à l'appel.

Ensuite, la PPLV a organisé une manifestation au Jardin de la Compagnie, le dimanche 20 mai, pour réunir la société civile qui se dit contre la légalisation de l'avortement. Cette démarche, a été un succès, selon Monique Dinan, présidente du Mouvement d'Aide à la Maternité (MAM), qui est aussi porte-parole de la PPLV.

« Nous avons réussi à démontrer que des familles pouvaient être heureuses même si un enfant est handicapé. Des mères, victimes de viol, ont aussi partagé leurs témoignages. Ce serait triste que le gouvernement adopte ce projet de loi dans la semaine de la fête des mères », lance Monique Dinan.

Sylvain Vigoureux affirme, pour sa part, que les manifestations sont envisagées et que la plateforme s'engage dans ce combat pour la protection de la vie. « Nous aurons une rencontre ce samedi pour décider de la marche à suivre en vue des prochains rassemblements », souligne Sylvain Vigoureux

Par Estelle Bastien